

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53

N°006

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 47

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 JANVIER 2021

**L'AN deux mille vingt et un, le 21 janvier**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 janvier 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCKET, Maire.

Etaient présents : FRANCKET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, BUTT Zishan, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Monsieur Gilbert FAUCHEUX

Monsieur Damien BIDAL

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Fatima YAOU

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

---

Secrétaire de séance : Monsieur Monteiro

---

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Sports/

**OBJET : Signature de la convention partenariale ' DISPOSITIF 1000 JEUNES AUX SPORTS D'HIVER ' entre la Commune d'Aubervilliers et l'association UCPA SPORT VACANCES**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°140 relative à la revalorisation des tarifs des différents dispositifs du Conseil municipal du 29 juin 2017 ;

Vu le projet de convention partenariale «DISPOSITIF 1000 JEUNES AUX SPORTS D'HIVER» entre la Commune d'Aubervilliers et l'association UCPA SPORT VACANCES, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération ;

Vu le budget communal ;

Considérant l'intérêt que la Commune porte à l'impact social et éducatif du dispositif ville « TONUS » ;

Considérant l'intérêt de voir partir 29 jeunes Albertivillariens ou Albertivillariennes aux sports d'hiver ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de convention partenariale « DISPOSITIF 1000 JEUNES AUX SPORTS D'HIVER » entre la Commune d'Aubervilliers et l'association UCPA SPORT VACANCES, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération ;

**AUTORISE** le Maire, ou son représentant délégué, à signer le projet de convention partenariale « DISPOSITIF 1000 JEUNES AUX SPORTS D'HIVER » entre la Commune d'Aubervilliers et l'association UCPA SPORT VACANCES.

**DECIDE** que la dépense correspondante de 27 270€ sera inscrite au budget communal sur l'imputation suivante : Service : 401/ Article : 6042 / Fonction : 422.

Reçue en préfecture le : 28/01/21  
Accusé en préfecture :  
93-219300019-20210121-lmc119106-DE-1-1  
Publiée le : 28/01/21  
Certifiée exécutoire : 28/01/21

Le Maire,

Karine FRANÇOIS

